

 <p>Fiche technique N° TB1235 01-12-2025</p> <p>Annule et remplace les éditions précédentes</p>	<p><b>Application après préparation sur supports conformes au DTU 59.1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Platre et dérivés :</b> Platre - Enduits de plâtre - Plaques de plâtre cartonnées</li> <li>• <b>Bois et dérivés :</b> Contre-plaqué - Aggloméré - Isorel dur</li> <li>• <b>Maçonneries :</b> Béton - Enduit de ciment</li> <li>• <b>Anciennes Peintures :</b> Hydrodiluable - Glycérophtaliques - Acryliques</li> </ul>	<p><b>PASS IMPRESSION ACRYL</b></p> <p>Impression garnissante</p> <p><b>INTÉRIEUR</b></p> <p>6 à 8 m<sup>2</sup>/L</p>
--	--	--



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

## Fonction :

Impression garnissante composée de résine acrylique en phase aqueuse.  
Destinée à être recouverte en finition par nos peintures garnissantes PASS ACRYL.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

## Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales et plafonds  
Contre indications : supports pulvérulents et revêtements collés.

## Propriétés :

- Spéciale pour les grands chantiers
- Adaptée pour les plaques de plâtre
- Bonne opacité

## Caractéristiques :



= 6 à 8 m<sup>2</sup>/L



= 1 h



= 5 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

*Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support.  
Le séchage est variable selon la température et l'humidité ambiante.*

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Blanc
- **Aspect :** Mat
- **Matériel :** Brosse, manchon polyamide 12mm ou pistolet airless buse 5/17 ou 5/19, pression 150 à 180 bars, filtre 100 mailles.
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Conditionnement :** 5 L - 15 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1.60 +/- 0.05
- **Extrait sec (pondéral) :** 63 +/- 2 %
- **Taux de brillance à 60° :** < 2.5 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l (2010).  
Ce produit contient max 30 g/l de COV.

## MISE EN ŒUVRE

### Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant.
- Eliminer totalement les anciens badigeons.
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au DTU 59.1.
- **Sur fonds neufs** : appliquer 1 couche de peinture préalablement diluée à 5% d'eau.
- **Sur fonds déjà peints** : appliquer directement 1 couche de peinture non diluée.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theodore-batiment.fr](http://www.theodore-batiment.fr) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

**THEOLAUR Peintures**

ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : 05 62 742 742 - Fax : 05 61 787 551

**Mail : [contact@theodore-batiment.fr](mailto:contact@theodore-batiment.fr) [www.theodore-batiment.fr](http://www.theodore-batiment.fr)**

**SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015**